

SEANCE DU 5 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le cinq mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Moustier dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Mme Claudine ÉON, Maire.

Présents : Claudine ÉON, Bruno KARSENTI, Patrick CROUZET, Jean-Claude BLOUET, Romain EYGUIERE, Françoise SACCHET, Marie-Louise BRUNETAUD, Vincent CHAMBOULIVE, Max MICHEL.

Absente : Évanie PALU

Date de convocation : 28 avril 2022

Secrétaire de séance : Françoise SACCHET

1) Droit de préférence : vente de parcelles boisées « Bois de Videau et Coulouma »

Lecture du courrier de Maître Élodie ALBERTINI-HERAULT, Notaire à Miramont de Guyenne (47), relatif à une vente de parcelles boisées situées aux lieux-dits « Bois de Videau et Coulouma », parcelle n°144-148 section A et 314 section B, d'une superficie totale de 12 550 m². La commune bénéficie d'un droit de préférence en cas de vente d'une propriété classée au cadastre en nature de bois et forêts d'une superficie totale inférieure à 4 hectares. Le conseil municipal RENONCE à son droit de préférence sur la vente des parcelles boisées, énumérées ci-dessus.

2) Aménagement du Bourg : demande subvention étude

Pour obtenir une subvention LEADER, il faut réaliser un cahier des charges pour pouvoir faire l'appel d'offres auprès d'architectes ainsi qu'un estimatif du coût de la prestation avant-projet pour la maîtrise d'œuvre. Un rendez-vous sur place est prévu le 16 mai avec le conseil départemental. Présentation du plan de financement des travaux estimé par le CAUE. Estimation du CAUE (M. Broichot) concernant la prestation de l'architecte pour l'élaboration de l'avant-projet et le suivi soit 29 830,50 € HT pour la totalité de la prestation avec tranche ferme (AVP), 8 949,15 € HT puis tranche optionnelle pour le reste. Le conseil municipal **AUTORISE** Mme le Maire à déposer un dossier de demande de subvention LEADER et à lancer une consultation pour un maître d'œuvre.

3) Les jours nets 47 du Conseil Départemental

Réception du courrier du Département relatif aux jours nets qui auront lieu du 25 juin au 10 juillet, ce sont des journées départementales de nettoyage de la nature et de la ville. Le Département apportera un soutien matériel et un accompagnement en termes de communication.

4) Motion maison médicale de garde à Marmande

Situation des urgences à Marmande. L'implantation de la maison médicale de garde qui améliore les conditions d'accueil aux urgences et une nouvelle coopération hôpital sur le territoire. Michel Ceruti Président de l'association des usagers « urgences : accès aux soins pour tous » informe d'une rencontre avec le docteur Maillard et l'hôpital le 12 mai ainsi que l'ensemble des acteurs médicaux (médecins généralistes, Direction de l'hôpital, chef du Samu 47, conseil de l'ordre, médecins régulateurs, usagers et élus) pour une évaluation et consolider ce processus. La commune dépose une motion.

5) Socotec : vérification électrique à l'église

- Devis Bodet pour le remplacement en échange standard du moteur de volée cloche. Moteur qui fait disjoncter dès que la volée est lancée.

- SOCOTEC : maintenance des installations électriques de l'église. Une prise de courant doit être remplacée dans la sacristie et 8 chandeliers, au niveau de l'autel sont à relier à la terre.

6) Cérémonie du 8 mai

La cérémonie aura lieu à Allemans du Dropt à 11H. Une gerbe sera déposée au Monument aux Morts de Moustier.

7) Bureau de vote élections législatives

Organisation de la tenue du bureau de vote pour les élections du 12 et 19 juin. (8h à 18h).

8) Courriers divers et informations de gestion communale

- **Exposition peinture** : une association d'artistes peintres (50 artistes) souhaitent louer la salle des fêtes du 15 au 18/09/2022 pour un vernissage. Ils demandent également l'utilisation de l'église mais pour ce faire ils vont contacter M. le Curé. Le conseil municipal **DECIDE** de louer la salle des fêtes gratuitement, compte tenu de la manifestation proposée.
- **Travaux à l'école** : remerciement de la Directrice de l'école pour le marquage au sol de la **cour de récréation** réalisé par les élus. La peinture de l'arrêt de bus a également été refaite.
- Problème de dépôt sauvage autour des poubelles vers la Sauvetat.
- **Borne canine à poser.**
- Un devis **peinture grilles Église et porte d'entrée** sera demandé.

9) Compte rendu de réunions

- **CCPL du 27/04/2022** : ouverture de la maison France services de la CCPL à Miramont de Guyenne pour 7 demi-journées et à Lauzun pour 3 demis-journées, job dating à St Pardoux le 5 mai...
- **CCPL environnement** : au 1^{er} juillet : des panneaux d'information seront posés sur les PAV (points d'apports volontaires) et les bacs en porte à porte seront ramassés tous les 15 jours. L'enquête de dotation se fera à partir du 9 mai.
- **Elutour** : visite du territoire en minibus organisée par l'office de tourisme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H45.